

Image not found or type unknown



Diffusion d'informations personnelles

Par **patapouf**, le **27/07/2009** à **17:51**

Bonjour, rnrnmon ex mari diffuse des informations su rmon dossier médical qu'il m'a volées lorsque nous étions ensemble, rnrnje sais que je ne peux pas porter plainte contre lui pour ce vol, d'autant que les faits de vol sont prescrits, rnrnnéanmoins je voudrais qu'il cesse cette diffusion, mais il n'est évidemment pas soumis au secret médical, rnrnje ne sais sur quel fondement agir? rnrnmerci pour votre aide